Haute école pédagogique
du canton de Vaud
UER Enseignement, apprentissage
et évaluation (EN)
Filière des formations postgrades

hep/

Présentation de la formation CAS Bibliothécaire en milieu scolaire

10 crédits ECTS
Volée 2018-2019

Formation continue certifiée ouverte aux
assistant-e-s en bibliothèque scolaire

Table des matières

Préambule 3

Formations postgrades de la HEP Vaud 3

Introduction 3

Présentation générale de la formation 4

Compétences professionnelles travaillées 4

Parcours de formation et titre 4

Programme de la formation 4

Cursus pour les assistant-e-s en bibliothèque scolaire 12

Principes de la formation 12

Calendrier de la formation 13

Lieu de la formation 13

Direction 14

Equipe pédagogique 14

Admission 14

Public cible et conditions d'admission 14

Admission en cas de non possession des titres requis 15

Procédure d'inscription à la formation 15

Coût de la formation 16

Conditions en cas de désistement 16

Règlement de la formation 16

Contact et conseil aux études 16

Préambule

Formations postgrades de la HEP Vaud

Ce programme de formation est proposé par la HEP Vaud via la Filière des formations postgrades et l'Unité d'enseignement et de recherche «Enseignement, apprentissage et évaluation» (UER EN).

Les formations postgrades de type:

— Certificate of Advanced Studies (CAS) (entre 10 et 29 crédits ECTS[1])
— Diploma of Advanced Studies (DAS) (entre 30 et 59 crédits ECTS)
— Master of Advanced Studies (MAS) (minimum 60 crédits ECTS)

sont des formations complémentaires certifiées qui font suite à une formation de base (titre d'enseignement, bachelor, master ou titre jugé équivalent). Les objectifs de formation sont conformes aux exigences pour la formation continue de niveau tertiaire du Cadre de qualification national (nqf.ch-HS) adopté par les hautes écoles suisses.

Les formations postgrades de la HEP Vaud offrent aux professionnels actifs dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de l'éducation, de la santé et du social l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes, au sein d'organisations publiques ou privées.

A la HEP Vaud, ces formations sont proposées dans le cadre de la Filière des formations postgrades. Les Unités d'enseignement et de recherche (UER) concernées par la thématique de la formation ainsi que la Filière postgrade s'engagent à concevoir l'ingénierie de la formation prévue, à mener à bien l'intégralité de la formation et à assurer un suivi qualité permettant l'amélioration constante des prestations fournies.

Introduction

En 2007, différents groupes de travail pilotés par la DGEO et composés de bibliothécaires et d'experts romands ont élaboré un rapport intitulé «Recommandations et Normes pour bibliothèques scolaires». Ce rapport proposait, entre autres recommandations, la mise sur pied d'une formation complémentaire pour les bibliothécaires.

La formation présentée ici est le résultat de la mise en application de cette recommandation qui a notamment pour but de pouvoir augmenter la professionnalisation de ce métier et d'accompagner les bibliothécaires dans l'évolution du contexte scolaire, notamment relative au Plan d'études romand (PER).

Le CAS de Bibliothécaire en milieu scolaire a pour but de permettre aux participant-e-s:

— de situer et d'investir leur rôle en renforçant leurs compétences pédagogiques
— d'interroger leurs pratiques professionnelles
— d'acquérir des outils pour analyser, renforcer et modéliser leur travail (adaptation aux caractéristiques du public, à ses besoins, au contexte-classe, développement des conditions favorables aux apprentissages, etc.).

1 **ECTS:** European Credit Transfer and Accumulation System. Un ECTS équivaut à 25-30 heures d'apprentissage.

Présentation générale de la formation

Compétences professionnelles travaillées

À l'issue de la formation, les **bibliothécaires en milieu scolaire** auront travaillé les compétences suivantes :

— Comprendre et investir son rôle de bibliothécaire en milieu scolaire
— Adapter son intervention en prenant en considération les caractéristiques du public et ses besoins
— Adapter son intervention en prenant en considération le cadre scolaire et ses contraintes
— Créer et maintenir un climat favorable au bon déroulement de l'intervention
— Créer les conditions qui favorisent les apprentissages des élèves
— S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Concernant les **assistant-e-s en bibliothèque scolaire**, à l'issue des 3 unités de formation qui composent leur cursus, ils-elles auront travaillé les compétences suivantes :

— Comprendre et investir son rôle d'assistant-e en bibliothèque scolaire
— Adapter son intervention en prenant en considération les caractéristiques du public et ses besoins
— Adapter son intervention en prenant en considération le milieu scolaire
— S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Parcours de formation et titre

Pour les **bibliothécaires en milieu scolaire**, la formation débouche sur l'obtention du **CAS de 10 crédits ECTS** par la réussite de la certification de chaque module, y compris le module 4 de certification finale.

Pour les **assistant-e-s en bibliothèque scolaire**, il est possible de s'inscrire au titre de formation continue certifiée (3 crédits ECTS) et de suivre les différentes unités de formation qui composent ce cursus (cf. page 12). La réussite de ces unités débouche sur l'obtention d'une Attestation de crédits obtenus.

Programme de la formation

Le dispositif de formation est organisé selon un principe modulaire. Il est constitué de 3 modules de 3 crédits ECTS chacun et 1 module transversal de certification qui compte 1 crédit ECTS, pour un total de 10 crédits ECTS (soit l'équivalent d'environ 300 heures de travail dont 116 heures de cours à la HEP).

Module 1 - Collaborer avec les enseignant-e-s en milieu scolaire (3 ECTS)

Ce module se compose de trois unités de formation. La première est basée sur la façon de se positionner en tant qu'intervenant-e en milieu scolaire. La deuxième vise à fournir une connaissance plus approfondie du système scolaire et de l'établissement (structures, lois, plans d'études, règlements, organisations). La troisième permet aux participant-e-s de poser un regard réflexif sur leurs activités pédagogiques en mobilisant les acquis.

N° d'unité	Titre de l'unité	Heures de cours	
		Semestre 1	Semestre 2
BMS100-1	Identifier les différents rôles du-de la bibliothécaire en milieu scolaire et de l'assistant-e en bibliothèque scolaire	**12**	**-**
BMS100-2	Connaître le milieu scolaire pour situer son intervention	**12**	**-**
BMS100-3	Analyse de pratiques d'interventions	**12**	**-**
	Total	**36**	**-**

Compétences travaillées dans le module

— Comprendre et investir son rôle
— Adapter son intervention en prenant en considération les caractéristiques du public et ses besoins
— Adapter son intervention en prenant en considération le cadre scolaire et ses contraintes
— S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Modalités pédagogiques

Exposés, travaux de groupe, travaux individuels, lectures, échanges de pratiques.

Modalités de certification du module

Observer une animation (un-e participant-e observe un-e autre participant-e) et en rendre compte par écrit à la lumière des apports du module suivi.

Des consignes plus détaillées seront remises aux participant-e-s au cours de la formation.

Certification du module 1: Vendredi 14 décembre 2018

BMS100-1 : Identifier les différents rôles du-de la bibliothécaire en milieu scolaire et de l'assistant-e en bibliothèque scolaire

Objectifs

— Se positionner en tant qu'intervenant-e en milieu scolaire
— Différencier les rôles et les gestes professionnels du-de la bibliothécaire en milieu scolaire, de l'assistant-e en bibliothèque scolaire et de l'enseignant-e
— S'approprier un certain nombre d'outils aidant à la mise en œuvre d'interventions de qualité

Contenus

Après avoir mis en évidence les représentations des participant-e-s relatives à leur rôle et à leur motivation, nous aborderons de façon systémique les types d'interventions possibles.

Intervenantes

— Léa Couturier
— Laetitia Mauroux

Dates et horaires

— Mercredi 29 août 2018 de 8h30 à 12h
— Jeudi 30 août 2018 de 8h30 à 17h

BMS100-2 : Connaître le milieu scolaire pour situer son intervention

Objectifs

— Situer les différents éléments du système scolaire les uns par rapport aux autres pour en mesurer les effets
— Mettre en perspective son intervention dans le système (avant, pendant, après)
— Identifier les situations (acteurs, outils, etc.) favorisant son intervention
— Connaître les différents contextes et s'y adapter

Contenus

Les contenus abordés suivent une démarche allant du système scolaire à la classe (du général au spécifique). Le but est de permettre aux professionnel-le-s de la bibliothèque d'intégrer leurs interventions respectives dans le programme de la classe, en fonction du plan d'études.

Intervenantes

— Léa Couturier
— Laetitia Mauroux

Dates et horaires

— Mercredi 19 septembre 2018 de 8h30 à 12h
— Jeudi 20 septembre 2018 de 8h30 à 12h
— Jeudi 11 octobre 2018 de 8h30 à 12h

BMS100-3 : Analyse de pratiques d'interventions

Objectifs

— Rendre compte de son intervention de manière contextualisée et exhaustive
— Identifier les régulations possibles pour améliorer ses interventions
— Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de ses interventions

Contenus

A partir d'observations menées par les participant-e-s, et en référence à un cadrage théorique travaillé (grille d'observation), nous favoriserons la mise en évidence des éléments clés nécessaires pour analyser les pratiques de chacun-e.

Modalités pédagogiques

L'analyse de pratiques est inspirée d'un modèle fourni qui articule la description de la situation avec la formulation d'une question. Des hypothèses de compréhension et des hypothèses d'action pourront être travaillées.

S'agissant d'une modalité de formation basée essentiellement sur les échanges, la présence des participant-e-s est obligatoire.

Intervenantes

— Léa Couturier
— Laetitia Mauroux

Dates et horaires

— Jeudi 20 septembre 2018 de 13h30 à 17h
— Mercredi 10 octobre 2018 de 8h30 à 12h
— Jeudi 11 octobre 2018 de 13h30 à 17h

Module 2 - Gérer le groupe-classe (3 ECTS)

Ce module se compose de trois unités de formation. La première est basée sur la gestion d'une classe en collaboration avec l'enseignant-e, afin que les interventions pédagogiques soient adaptées, signifiantes et motivantes pour les élèves. La deuxième vise à approfondir les enjeux de la relation pédagogique. La troisième permet aux participant-e-s de poser un regard réflexif et systémique sur l'animation et la gestion d'un groupe en mobilisant leurs acquis.

N° d'unité	Titre de l'unité	Heures de cours	
		Semestre 1	Semestre 2
BMS200-1	Identifier les différents types d'interventions pour accueillir, motiver et encadrer les élèves	**12**	**-**
BMS200-2	La relation pédagogique	**12**	**-**
BMS200-3	Analyse de pratiques d'interventions	**8**	**4**
	Total	32	4

Compétences travaillées dans le module

— Adapter son intervention en prenant en considération les caractéristiques du public et ses besoins
— Créer et maintenir un climat favorable au bon déroulement de l'intervention
— Créer les conditions qui favorisent les apprentissages des élèves
— S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Modalités pédagogiques

Exposés, travaux de groupe, travaux individuels, lectures, échanges de pratiques, mises en situation.

Modalités de certification du module

Par groupe de deux, les participant-e-s conçoivent et planifient par écrit une animation en bibliothèque en tenant compte du contexte et du public concerné. Puis, lors d'un examen oral, les duos justifient leurs choix concernant l'animation proposée à l'aune des apports du module.

Des consignes plus détaillées seront remises aux participant-e-s au cours de la formation.

Certification du module 2: Jeudi 28 février 2019

BMS200-1: Identifier les différents types d'interventions pour accueillir, motiver et encadrer les élèves

Objectifs

— Planifier et mettre en œuvre un cadre de travail accueillant, sécurisant, pertinent et équitable
— Choisir des démarches et des modalités de travail variées permettant à chaque élève de s'impliquer
— Identifier et analyser les problèmes qui nuisent au fonctionnement de l'animation

Contenus

Après avoir mis en évidence et analysé de manière systémique, les influences et les interactions qui ont un impact sur la gestion d'un groupe, nous identifierons les pratiques en gestion de classe ayant des incidences positives sur les apprentissages des élèves (accueil, gestion du temps et de l'espace, modalités d'organisation, règles de vie, constitution du groupe, motivation, etc.).

Intervenante

Sandrine Angéloz Huguenot

Dates et horaires

— Mercredi 7 novembre 2018 de 8h30 à 12h
— Jeudi 8 novembre 2018 de 8h30 à 17h

BMS200-2 : La relation pédagogique

Objectifs

— Identifier les enjeux de la relation pédagogique et leurs sens dans la gestion d'un groupe
— Prendre en compte les principes et les obstacles liés à la communication
— Repérer et nommer les composantes affectives présentes dans la relation pédagogique

Contenus

Cette unité aborde plus particulièrement le groupe comme un lieu d'échanges interpersonnels. Au travers de l'analyse de situations complexes, problématiques ou particulières (comportements inadéquats d'élèves, difficultés diverses, etc.), elle vise à fournir au-à la bibliothécaire des outils au service du groupe permettant d'instaurer un climat agréable et facilitant la participation sociale de chacun-e.

Intervenante

Sylviane Tinembart

Dates et horaires

— Mercredi 5 décembre 2018 de 8h30 à 12h
— Jeudi 6 décembre 2018 de 13h30 à 17h
— Jeudi 17 janvier 2019 de 13h30 à 17h

BMS200-3 : Analyse de pratiques d'interventions

Objectifs

— Rendre compte de son intervention de manière contextualisée et exhaustive
— Identifier les composantes de la situation et les régulations possibles pour améliorer ses interventions
— Mener une démarche d'analyse systémique et réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de la situation et de ses interventions

Contenus

A partir d'observations menées par les participant-e-s, et en référence à un cadrage théorique travaillé (analyse systémique et/ou grille d'observation), nous favoriserons la mise en évidence des éléments clés et les étapes nécessaires pour analyser les pratiques de chacun-e.

Modalités pédagogiques

L'analyse de pratiques est inspirée d'un modèle fourni, qui articule la description de la situation avec la formulation d'une question. Des hypothèses de compréhension et des hypothèses d'action pourront être travaillées.

S'agissant d'une modalité de formation basée essentiellement sur les échanges, la présence des participant-e-s est obligatoire.

Intervenantes

— Sandrine Angéloz-Huguenoz
— Sylviane Tinembart

Dates et horaires

— Jeudi 6 décembre 2018 de 8h30 à 12h
— Jeudi 17 janvier 2019 de 8h30 à 12h
— Jeudi 31 janvier 2019 de 13h30 à 17h

Module 3 - Intervenir auprès d'élèves (3 ECTS)

Ce module se compose de trois unités de formation. La première est basée sur l'analyse des apprentissages et des contenus enseignés (en lien avec le Plan d'études romand - PER). L'identification d'obstacles et de difficultés dans les apprentissages des élèves est également travaillée. La deuxième vise à mettre en évidence la cohérence des interventions pédagogiques (plan d'études, objectifs et activités). La troisième permet aux participant-e-s de poser un regard réflexif sur leurs activités pédagogiques en mobilisant les acquis.

N° d'unité	Titre de l'unité	Heures de cours	
		Semestre 1	Semestre 2
BMS300-1	Interventions en milieu scolaire et PER: animations pédagogiques en bibliothèques centrées sur les apprentissages des élèves	-	12
BMS300-2	Eléments théoriques pour pour des apprentissages efficaces	-	12
BMS300-3	Analyse de pratiques d'interventions	-	12
	Total	-	36

Compétences travaillées dans le module

— Adapter son intervention en prenant en considération les caractéristiques du public et ses besoins
— Adapter son intervention en prenant en considération le cadre scolaire et ses contraintes
— Créer les conditions qui favorisent les apprentissages des élèves
— S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Modalités pédagogiques

Exposés, travaux de groupe, travaux individuels, lectures.

Modalités de certification du module

A partir de l'animation pédagogique en bibliothèque élaborée pour la certification du module 2, les étudiant-e-s analysent les activités proposées à l'aide des contenus du module 3 et proposent des remédiations.
Des consignes plus détaillées seront remises aux participant-e-s au cours de la formation.

Certification du module 3: Vendredi 31 mai 2019

BMS300-1: Interventions en milieu scolaire et PER: animations pédagogiques en bibliothèques centrées sur les apprentissages des élèves

Objectifs

En collaboration avec l'enseignant-e:

— Analyser les caractéristiques des contenus enseignés
— Anticiper les obstacles et les difficultés possibles des élèves
— Analyser les apprentissages et les erreurs des élèves

Contenus

Dans la perspective d'une collaboration avec l'enseignant-e, les participant-e-s sélectionneront dans le PER (langues, sciences de la nature, sciences humaines et sociales) les éléments inhérents à une activité en bibliothèque. Ils relèveront les objets d'apprentissages qu'ils souhaitent aborder dans leurs animations.

Une attention particulière sera également accordée aux erreurs, obstacles et difficultés chez les élèves.

Intervenantes

— Léa Couturier
— Laetitia Mauroux

Dates et horaires

— Mercredi 13 février 2019 de 13h30 à 17h
— Jeudi 14 février 2019 de 8h30 à 17h

BMS300-2 : Eléments théoriques pour des apprentissages efficaces

Objectifs

En collaboration avec l'enseignant-e :

— Reconnaître les caractéristiques des principales théories de l'apprentissage
— Distinguer quelques modalités de rapport au savoir
— Assurer la cohérence entre le plan d'études, le savoir visé, les objectifs d'apprentissage et les tâches proposées aux élèves

Contenus

Dans la perspective d'une collaboration avec l'enseignant-e, les participant-e-s prendront connaissance des principales théories de l'apprentissage et du développement. Ils-elles poseront un regard attentif aux aspects liés au rapport au savoir ainsi qu'à quelques éléments qui favorisent les apprentissages.

Intervenantes

— Léa Couturier
— Laetitia Mauroux

Dates et horaires

— Mercredi 13 mars 2019 de 13h30 à 17h
— Jeudi 14 mars 2019 de 8h30 à 12h
— Jeudi 4 avril 2019 de 8h30 à 12h

BMS300-3 : Analyse de pratiques d'interventions

Objectifs

— Rendre compte de son intervention de manière contextualisée et exhaustive
— Identifier les régulations possibles pour améliorer ses interventions
— Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de ses interventions

Contenus

A partir d'observations menées par les participant-e-s, et en référence à un cadrage théorique travaillé (grille d'observation), nous favoriserons la mise en évidence des éléments clés nécessaires pour analyser les pratiques de chacun-e.

Modalités pédagogiques

L'analyse de pratiques est inspirée d'un modèle fourni, qui articule la description de la situation avec la formulation d'une question. Des hypothèses de compréhension et des hypothèses d'action pourront être travaillées.

S'agissant d'une modalité de formation basée essentiellement sur les échanges, la présence des participant-e-s est obligatoire.

Intervenantes

— Léa Couturier
— Laetitia Mauroux

Dates et horaires

— Jeudi 14 mars 2019 de 13h30 à 17h
— Jeudi 4 avril 2019 de 13h30 à 17h
— Jeudi 2 mai 2019 de 8h30 à 12h

Module 4 - Travail de certification finale (1 ECTS)

Ce module vise la mise en lien entre les savoirs théoriques abordés dans les modules précédents du CAS et les compétences professionnelles travaillées lors de la mise en œuvre d'une animation pédagogique en bibliothèque.

N° d'unité	Titre de l'unité	Heures de cours	
		Semestre 1	Semestre 2
BMS400-1	Accompagnement à la réalisation du travail de certification finale	-	8
	Total	-	8

Compétences travaillées dans le module

— Comprendre et investir son rôle de bibliothécaire en milieu scolaire
— Adapter son intervention en prenant en considération les caractéristiques du public et ses besoins
— Adapter son intervention en prenant en considération le cadre scolaire et ses contraintes
— Créer et maintenir un climat favorable au bon déroulement de l'intervention
— Créer les conditions qui favorisent les apprentissages des élèves
— S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Modalités de certification finale

Sur la base d'une étude de cas préparée par les formatrices et les formateurs (situation d'animation en bibliothèque), les participant-e-s devront analyser individuellement cette situation à l'aune des concepts théoriques abordés dans les 3 modules.
Des consignes plus détaillées seront remises aux participant-e-s lors du premier cours du module.

Certification finale : vendredi 21 juin 2019, au plus tard.

Intervenantes

— Léa Couturier
— Laetitia Mauroux

Dates et horaires

— Jeudi 31 janvier 2019 de 8h30 à 12h
— Jeudi 2 mai 2019 de 13h30 à 17h

Cursus pour les assistant-e-s en bibliothèque scolaire

Pour les assistant-e-s en bibliothèque scolaire, la formation continue certifiée (3 crédits ECTS) se compose de trois unités de formation du CAS :

N° unité	Titre de l'unité	Heures de cours Semestre 1
BMS100-1	Identifier les différents rôles du-de la bibliothécaire en milieu scolaire et de l'assistant-e en bibliothèque scolaire	**12**
BMS100-2	Connaître le milieu scolaire pour situer son intervention	**12**
BMS200-1	Identifier les différents types d'interventions pour accueillir, motiver et encadrer les élèves	**12**

Modalités de certification

Individuellement, les participant-e-s produisent un texte écrit en lien avec les éléments abordés durant leur formation. Puis lors d'un examen oral, chaque participant-e défend et argumente sa production en mettant en évidence les éléments favorisant ou empêchant les collaborations entre les différents professionnels et les usagers, à l'aune des apports des trois unités de formation.

Des consignes plus détaillées seront remises aux participant-e-s lors du premier cours du module.

Certification : Jeudi 28 février 2019

Principes de la formation

Les formations postgrades de la HEP Vaud offrent aux participant-e-s l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes.

Pour ce faire, les formations postgrades se fondent notamment sur les principes suivants :

— former des professionnel-le-s capables d'une approche réflexive et autocritique de leurs intentions, de leurs actions et de leurs résultats ;
— former des professionnel-le-s capables de formaliser des réflexions en mobilisant ressources théoriques, savoirs professionnels et expériences pratiques ;
— prendre en compte l'expérience des participant-e-s, l'environnement socio-professionnel de chacun-e et les conditions d'exercice de leur pratique ;
— s'appuyer sur des problématiques professionnelles identifiées et des situations significatives ;
— faire appel à des modalités pédagogiques variées, alliant apports conceptuels, mises en situation, débats, travaux en groupe, échanges avec les milieux professionnels en Suisse et à l'étranger ;
— favoriser les interactions et s'appuyer sur les ressources collectives et variées des participant-e-s et d'expert-e-s afin de participer à la co-construction des savoirs dans une optique de développement et d'enrichissement mutuel ;
— offrir des espaces d'intégration pour favoriser un transfert effectif dans les pratiques professionnelles et la création de liens entre les divers éléments de formation ;
— inclure dans la formation les résultats récents de la recherche.

Calendrier de la formation

Dès le 29 août 2018, les cours auront lieu le mercredi et le jeudi, de 8h30 à 12h00 le matin et de 13h30 à 17h00 l'après-midi, selon le calendrier mentionné ci-dessous. Un calendrier détaillé avec la progression des contenus et les salles sera communiqué aux personnes admises en avril-mai 2018.

Automne 2018

Août	29.08.2018 (matin)	30.08.2018
Septembre	19.09.2018 (matin)	20.09.2018
Octobre	10.10.2018 (matin)	11.10.2018
Novembre	07.11.2018 (matin)	08.11.2018
Décembre	05.12.2018 (matin)	06.12.2018
Janvier	17.01.2019	31.01.2019

Printemps 2019

Février	13.02.2019 (après-midi)	14.02.2019
Mars	13.03.2019 (après-midi)	14.03.2019
Avril	04.04.2019	
Mai	02.05.2019	

Lieu de la formation

Haute école pédagogique
du canton de Vaud
Av. de Cour 33 et Av. des Bains 21
1014 Lausanne

Direction

Responsable du programme CAS Bibliothécaire en milieu scolaire

— **Laetitia Mauroux**, chargée d'enseignement, Unité d'enseignement et de recherche «Enseignement, apprentissage et évaluation» (UER EN)

Responsables du pilotage des formations postgrades

— **Amaury Daele**, professeur formateur, responsable de la Filière des formations postgrades
— **Silvia Sá**, collaboratrice scientifique, Filière des formations postgrades

Equipe pédagogique

Formatrices issues de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) de la HEP «Enseignement, apprentissage et évaluation» (EN)

— **Léa Couturier**, chargée d'enseignement
— **Laetitia Mauroux**, chargée d'enseignement

Formatrices issues de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) de la HEP «Acteurs, Gestions, Identités, Relations, Systèmes» (AGIRS)

— **Sandrine Angéloz-Huguenoz**, chargée d'enseignement
— **Sylviane Tinembart**, professeure formatrice

Admission

Public cible et conditions d'admission

Cette formation s'adresse à tout-e bibliothécaire en activité dans une bibliothèque scolaire ou mixte, en lien avec un établissement scolaire, sur le Canton de Vaud ou hors canton.

Pour accéder au CAS, les candidat-e-s bibliothécaires doivent pouvoir répondre à la condition suivante:

— être titulaire d'un Bachelor délivré par une Haute Ecole (ou un titre jugé équivalent).

Pour les candidat-e-s en possession d'anciens titres (ABS, IES, BBS, ESID, CESID), les conditions sont les suivantes:

— faire valoir un minimum de trois ans d'expérience professionnelle dans le milieu scolaire
— présenter un certificat de travail avec qualification de l'activité réalisée.

Les assistant-e-s en bibliothèque scolaire ont la possibilité de s'inscrire au titre de formation continue certifiée. Dans ce cas, ils-elles doivent être titulaires d'un CFC d'assistant-e / agent-e en information documentaire (CFC d'AID) et attester de leur activité dans une bibliothèque scolaire.

Admission en cas de non possession des titres requis

Si le-la bibliothécaire n'est pas en possession des titres requis pour l'admission, il-elle peut déposer une demande d'admission sur dossier auprès du Service académique dans les mêmes délais que l'inscription en ligne et l'envoi du dossier de candidature.

Dans ce cas, une procédure spécifique est à suivre, impliquant notamment le paiement d'une finance d'inscription de Fr. 300.— non remboursable.

Renseignements auprès de la conseillère aux études :
Téléphone : +41 21 316 92 70
e-mail : etudiants-pg@hepl.ch

Les demandes déposées hors délai d'inscription ne seront pas prises en compte.

Procédure d'inscription à la formation

Constitution du dossier électronique de candidature

La démarche d'inscription s'effectue en ligne à l'aide du formulaire électronique:

candidat.hepl.ch/formulaire-admission

Les documents suivants sont à télécharger en format électronique sur la plateforme en ligne :

— curriculum vitæ
— copie du titre requis par les conditions d'admission
— récépissé de paiement de la finance d'inscription (ou paiement en ligne via la plateforme)
— certificat de travail avec qualification de l'activité réalisée, pour les candidat-e-s en possession d'anciens titres (ABS, BBS, ESID, CESID)
— demande d'autorisation[2] comprenant le préavis de sa direction d'établissement et l'autorisation d'entrée en formation délivrée par la coordination des bibliothèques scolaires[3]. Ce dernier document est exigé uniquement pour les candidat-e-s sous contrats cantonaux ou communaux issu-e-s de bibliothèques sous mandat de prestation avec la DGEO.

Vous pouvez actualiser vos données, ainsi que déposer, supprimer ou remplacer les pièces jointes à votre dossier jusqu'au dépôt final de votre candidature en ligne.

Le délai pour valider votre inscription éléctronique avec l'ensemble des documents est fixé au **28 février 2018**.

La HEP peut limiter les admissions lorsque le nombre de candidatures remplissant les conditions générales d'admission est supérieur aux places ouvertes à la formation. Dans ce cas, les candidat-e-s sont retenu-e-s conformément au règlement de la formation. **L'ordre d'arrivée du formulaire électronique est pris en compte.** Elle se réserve par ailleurs la possibilité de repousser l'entrée en formation en cas de nombre insuffisant d'inscriptions.

2 Formulaire disponible sur http://candidat.hepl.ch/pg/conditions-dfjc
3 Coordination des bibliothèques scolaires, BCU Lausanne, site Riponne, Place de la Riponne 6 – CP, 1014 Lausanne - coordbs@bcu.unil.ch

Finance d'inscription

Versement de la finance d'inscription de CHF 100.– **non remboursable** sur l'IBAN CH59 0076 7000 L525 8094 4 (Banque Cantonale Vaudoise, BIC/SWIFT : BCVLCH2LXXX) ; titulaire : Haute Ecole Pédagogique, 1014 Lausanne, **en précisant le motif du paiement, ainsi que votre nom et prénom « Finance Inscription_Nom_Prénom »**.

Ce paiement peut être directement effectué via la plateforme d'inscription en ligne.

Décision d'admission

La HEP étudie le dossier de candidature et décide de l'admission en formation. Elle informe la candidate ou le candidat de sa décision à la **mi-avril 2018**.

Coût de la formation

— **CHF 6'000.—** pour l'ensemble du CAS
— **CHF 2'000.—** pour le cursus des assistant-e-s en bibliothèque scolaire

Les candidat-e-s sous contrats cantonaux ou communaux, issu-e-s de bibliothèques sous mandat de prestation avec la DGEO, bénéficient d'un arrangement financier entre la DGEO et leurs établissements scolaires.

En principe, la finance de formation est divisée à parts égales entre les semestres concernés. Elle fait l'objet d'une facturation semestrielle au 30 septembre et au 28 février au plus tard (pour plus d'informations, consultez la directive 02_01, article 13).

Conditions en cas de désistement

En validant votre dossier électronique de candidature, votre engagement à ce programme de formation **est considéré comme ferme.**

En cas de désistement annoncé au moins un mois avant le début de la formation ou avant le 15 août, la facture est annulée.

En cas de désistement annoncé moins d'un mois avant le début de la formation ou une fois la formation commencée, la totalité de la finance de formation du semestre concernée est due, sous réserve de cas de force majeure.

Règlement de la formation

La Directive 05_55 CAS BMS est téléchargeable sur le site de la HEP Vaud en bas de page :

candidat.hepl.ch/cas-bms

Contact et conseil aux études

Haute école pédagogique du canton de Vaud
Service académique - Formations postgrades
Avenue de Cour 33
1014 Lausanne

Téléphone : +41 21 316 92 70
e-mail : etudiants-pg@hepl.ch

Liens utiles :

— candidat.hepl.ch/pg > page « Questions fréquentes »
— candidat.hepl.ch/cas-bms

Haute école pédagogique
du canton de Vaud
Service académique
Formations postgrades
Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne

Téléphone.: +41 21 316 92 70
etudiants-pg@hepl.ch

www.hepl.ch

Crédits: Lisa F. Young

version du 14.06.2018